

Université Abderrahmane Mira Bejaia
Faculté Des sciences humaines et sociales
Département : STAPS

Mémoire de fin du cycle :

En vue d'obtention d'un diplôme de Master en STAPS

Spécialité : Activité physique et sportive scolaire

Thème :

***L'évolution de la performance sportive des élèves et sa
relation avec le niveau de classe***

Réalisé Par :

Assali Fouez

Sahnoune Zehira

Encadré Par :

Mr Akache Mokrane

Année universitaire 2016/2017

Université Abderrahmane Mira Bejaia
Faculté Des sciences humaines et sociales
Département : STAPS

Mémoire de fin du cycle

En vue d'obtention d'un diplôme de Master en STAPS

Spécialité : Activité physique et sportive scolaire

Thème :

***L'évolution de la performance sportive des élèves et sa
relation avec le niveau de classe***

Réalisé Par :

Assali Fouez

Sahnoune Zehira

Encadré Par :

Mr Akache Mokrane

Année universitaire 2016/2017

REMERCIEMENTS

Nous tenons tout d'abord à remercier Dieu le tout.

Puissant qui nous a donné la force et la patience d'accomplir ce Modeste travail.

En second lieu, nous tenons à remercier notre encadreur Mr Akache Mokrane, son précieux conseil et son aide durant toute la période du travail.

On n'oublie pas nos parents pour leur contribution, leur soutien et leur patience.

Enfin, nous adressons nos plus sincères remerciements à tous nos proches et amis, qui nous ont toujours encouragées au cours de la réalisation de ce mémoire.

Dédicaces

Je dédie ce travail a mon père ma mère pour leur patience, leur soutien leur encourage.

A mes frères et mes sœurs et toute ma famille, a mes amis.

A mes enseignant: Mr A. Mokrane et Mr D. Djamel.

A mon binôme, a tout ceux qui de prêt au de loin on contribué afin que ce modeste travail puisse voir le jour.

Ainsi qu'a tous mes camarades de promotion STAPS.

Assali Fouez

Dédicaces

Je dédie ce travail à mes chers parents, pour tous leurs sacrifices, leur amour, leur tendresse, leur soutien et leurs prières tout au long de mes études.

A mon fiancé.

A mes frères, et belles sœurs pour leur encouragement, et leur soutien moral a mes adorables neveux : Djamel, Amir, Maria, Aya Wissam, Mayssa.

A mes enseignant : Mr A. Mokrane et Mr D. Djamel.

A toute ma famille, mes amies.

A mon binôme Mr A. Fouez, a tout ceux qui de prêt au de loin on contribué afin que ce modeste travail puisse voir le jour.

Ainsi qu'a tous mes camarades de promotion STAPS.

Merci d'être toujours là pour moi.

Sahnoune Zehira

Liste des tableaux

N° de tableau	Titre du tableau	Page
N° 01	Les compétences de L'EPS : l'enseignement secondaire.	18
N° 02	Les différentes démarches et orientations de l'évaluation.	30
N° 03	fonction de l'évaluation selon sa place par rapport à la séance de formation chez I-M, BELAIR.	35
N° 04	Résultat des deux tests de chaque élève.	56
N° 05	Coefficient de corrélation entre les meilleures performances maximales des élèves et la moyenne de groupe des tests initial.	57
N° 06	Coefficient de corrélation entre les meilleures performances des élèves et la médiane de groupe 01.	58

Sommaire :

Remerciement

Dédicaces

Liste des tableaux

Introduction02

Problématique

I- Problème de la recherche04

II- Hypothèse04

La Partie théorique

Chapitre I : L'éducation physique et sportive.....09

I- définition de L'EPS 10

I-1 : Le sport et l'éducation physique10

II- La leçon de l'éducation physique et sportive11

II-1 : Leçon ou séance11

III- Les Finalités de L'EPS12

IV- Les objectifs de L'EPS14

V- Programme de L'EPS15

V-1 : Programme des classes de seconde générale et technologie15

V-1-1 : Orientation générale de l'enseignement de L'EPS au Lycée	16
V-2 :Programme de cycle terminal des séries générales et technologiques	16
VI- Compétences, savoirs et évaluation dans l'enseignant de L'EPS	17
VII- Les compétences L'EPS : l'enseignant secondaire	18
VIII- L'éducation physique et sportive scolaire en Algérie	20
1-Le Sport scolaire	20
2-Un Enchaînement pédagogique dont la formation est desperat	20
2-A : a l'école primaire	20
2-B : L'encadrement de l'enseignement moyen	21
2-C : Les enseignements du cycle enceignant secondaire	21
3- Objectif éducatifs en Algérie	21
IX- L'éducation et L'EPS dans les textes officiels	22
IX-1 : La loi n°08-04 du 15 moharrem 1429 correspondant au 23 janvier 2008.....	22
IX-2 : Etablissement publics d'éducation et l'enseignement structures et action de soutien et organes consultatifs	22
1- Des principes fondamentaux de l'éducation nationale	22
2- L'évaluation en Algérie	23
3- Des finalités de l'éducation en Algérie	23
4- Etablissement publics d'éducation et enseignements	24

Chapitre II : L'évaluation en EPS

I- Définition	26
II- Les différents types d'évaluations existantes et leur itérés	26
I-1- L'évaluation diagnostique	26
I-2- L'évaluation Formative	26
I-3 -L'évaluation Formatrice	27
I-4- L'évaluation Sommative	28
III- Les principes de l'évaluation	28
IV- Les règle de l'évaluation	29
V- Les critères de l'évaluation	30
VI- Les différentes démarches et orientation de l'évaluation	30
VII- Les objectifs de l'évaluation	32
VIII- Les outils, que l'évaluation doit choisir	32
A- Les logiciels pour l'évaluateur, la construction de barème	33
B- La feuille de calcule	34
C- La vidéo et multimédia	34
IX- Les Fonction de l'évaluation	34

Chapitre III : L'organisation de groupe scolaire

I- Définition de groupe	37
--------------------------------------	----

II- Les Forme de groupement	37
A- Groupes de niveau	37
B- Groupes de besoin	38
C- Groupes affinitaires	38
D- Groupes hétérogènes	39
E- Groupes viables.....	39
F- Groupes en fonction des APSA	39
G- Groupes viables	40
H- Groupes d'urgence	40
III- Les différents types de groupes.....	40
- La Foule.....	40
- La bande.....	41
- Le groupe primaire	41
- Le groupe secondaire	41
IV- Le groupe-classe d'éducation physique	42
V- Emotion et relation intergroupes en EPS	42
V-1 : La place des émotions dans les modèles les classiques relatifs à la relation intergroupe	42
V-2 : Les théories relatives aux émotions intergroupes	43
V-3 : Les effets du partage des menaces corporelles sur les relations intergroupes	43

VI- Obstacle et dilemmes	44
VI-1 : La question des groupements d'élève	44
VI-2 : La question des compétences professionnelles	44
VII- L'identification de 03 trois climats éducatifs.....	45
A- Le climat autoritaire	45
B- Le climat permissif	45
C- Le climat coopération	46
VIII- Groupe et cohésion	46
1- Définition	46
2- La structure de groupe	47
IX- Le leadership de l'entraînement et la dynamique de groupe	47
X- Des moments de travail en groupe ou en atelier	47
XI- Organisation du groupe-classe et situation pédagogique	48
XII-L'action éducatif et quelques- une de ses composantes psychologique.	50
• Les rapports des sujets et du milieu	50
• Psycho-sociologie du petit groupe	51

La Partie Pratique

Chapitre IV : Partie Méthodologique

1- Taches à réaliser	53
----------------------------	----

1-1 : Population d'étude	53
1-2 : Echantillonnage	53
2- Les moyennes utilisées pour le recueil des données	53
2-1 : Les tests de terrain	53
3- choix de test	53
4- Protocol de test	54
5- Le matériel utilisé pour la collecte de donnée	55
6- Méthode de la recherche	55
6-1 : Méthode expérimentale	55
6-2 : Méthode des tests pédagogique	55
6-3 : Méthode de traitement statistique	55
7- Outil statistique	56

Chapitre V : Présentation et analyse des résultats

1- Présentation des résultats	56
2- Analyse des résultats	57
3- Conclusion	60

Bibliographie

Annexes

Introduction

Introduction :

Ayant effectué une formation en (sciences et techniques des activités physiques et sportives), je me suis longtemps intéressé aux fonctions de l'EPS (Education physique et sportive) dans le système éducatif, m'a incité à choisir ce thème, et le fait d'avoir pratiqué des activités physiques et sportives, me permet de pousser un peu plus loin ma réflexion.

L'éducation physique et sportive, qui en fait partie, occupe aujourd'hui une place importante parmi les apprentissages.

Pour atteindre les objectifs définis par le programme et accéder aux compétences fixées, les élèves sont confrontés à la pratique des activités physiques et sportives et artistiques. La sollicitation puis l'acquisition des cinq compétences propres à l'EPS, supposent que l'on veille, au cours de la formation, à proposer une offre de pratique diversifiée et équilibrée. Une attention particulière doit être portée à l'accès à la pratique d'activités physiques, de pleine nature, artistiques et acrobatiques et par ce qu'elles n'ont pas été proposées au collège, aux activités physiques spécifiquement centrées sur le développement et l'entretien de soi, afin de répondre aux besoins et intérêts des élèves de cette classe d'âge.

La question de l'évaluation des acquis des élèves occupe une place centrale dans le système éducatif, ceci pour plusieurs raisons. D'abord, les résultats aux diverses évaluations permettent aux instances étatiques d'engager des réformes jugées utiles. Les évaluations constituent donc un outil de pilotage du système éducatif. Ensuite, les résultats aux évaluations permettent à l'enseignant d'organiser ses enseignements, de les adapter au public ou de juger de leur efficacité. Les évaluations revêtent enfin une importance capitale pour les élèves et leurs parents dans la mesure où les résultats obtenus déterminent la qualité du parcours scolaire et l'orientation.

L'expression (dynamique du groupe), utilisée à partir de 1935, et officiellement en 1944 par Kurt Lewin aux USA. Un groupe existe à partir du moment où plusieurs individus réalisent mieux ensemble, plutôt que séparément, ce qu'ils désirent ou doivent faire. Dans ce sens, un

Groupe se définit comme une unité sociale composée d'un certain nombre d'individus en relation. Par conséquent, les membres du groupe doivent être réunis par un ensemble de motivations communes et c'est à ce moment qu'on fait appelle à la dynamique du groupe.

Sherif.M ; in Intergroupe relations and leadership, 1962, le définit comme un ensemble d'individus amenés à réaliser un but commun par leurs activités inter dépendantes, structure sociale implicite ou formelle.

Problématique :

Dans le milieu scolaire, les élèves exercent beaucoup d'activités scolaire et extra scolaire telle que l'EPS, cherchent à apprendre plusieurs connaissances et habilités motrices, cependant certains d'entre eux réalisent des progressions plus importantes et plus vite que d'autres, bien que ils partagent les mêmes conditions pédagogiques telle que l'enseignant, et les moyens, donc de nombreux enseignants reprochent à leurs élèves de ne pas faire les efforts nécessaires pour apprendre « nous avons beau leur expliquer maintes et maintes fois, et nous avons fait la même chose pour tous, disent-ils, certains élèves n'avancent pas convenablement. ». Donc pour eux c'est une raison pour blâmer les élèves.

Partant du fait que le milieu dans le quel se trouvent les individus influence le niveau d'acquisition. Plusieurs théories considèrent qu'un apprentissage idéal ne peut avoir lieu que s'il se réalise dans des groupes, et ses théories montrent clairement que les résultats et les progressions des élèves par rapport à la matière d'apprentissage s'influencent par celle de leurs camarades de la même classe. Et selon cette logique Bandura a déclaré que nous apprenons beaucoup en prenant comme modèle les autres personnes qui ont une très grande influence sur nos comportements (Théories contemporaines de l'éducation, Yves Bertrand, Québec, 1993, p 111).

Mais la question principale suscitée par cette situation est la suivante :

Peut-on considérer que l'évolution en matière de performances est influencée par le niveau de la classe ?

Cette question nous ramène à poser les questions suivantes :

- 1- Les progressions réalisées par les élèves sont-elles influencées par la médiane de la classe ?
- 2- Les progressions réalisées par les élèves sont-elles influencées par la moyenne de la classe ?
- 3- Et à partir d'ici Faut-il organiser la classe par groupes de niveaux ou par groupes d'affinités pour une meilleure amélioration ?

Hypothèses : On suppose que hypothèse principale :

De cette hypothèse découlent nos hypothèses secondaires que nous présentons comme suit :

Hypothèse secondaire 01 :

Il ya une relation de corrélation positive très forte entre les progressions des élèves et la médiane de la classe.

Hypothèse secondaire 02 :

Il ya une relation de corrélation positive entre les progressions des élèves et la moyenne de la classe.

Hypothèse secondaire 03 :

A partir de ces résultats, on peut dire que la classe doit être organisée par groupes homogènes afin de donner à la majorité la même chance de progression.

1- Objectifs de l'étude : L'étude de recherche présente deux objectifs, le premier objectif de notre recherche c'est de déterminer l'évolution de la performance sportive des élèves chez les lycéennes âgés de 16 ans à 20 ans, le second objectif consiste à ce qu'il y ait une relation entre le niveau de groupe de la classe ou non.

- savoir qu'elle est la manière et la méthode de formation de groupe pour réaliser le bon résultat.

- savoir et connaître l'influence des groupes sur le travail des élèves.

3-Définition des concepts :

1- E.P.S:

C'est une pratique d'intervention qui exerce une influence sur les conduites motrices des participants en fonction de normes éducatives implicites ou explicites. P PARLEBAS (Lexique commenté en science de l'action motrice). INSEP 1981.

2- l'évaluation :

« L'évaluation est donc l'acte qui consiste à émettre un jugement de valeur en vue de prendre une décision. Suivre les résultats de l'élève, c'est offrir des possibilités de jugement sur les procédures de notations, la qualité de l'enseignement et des méthodes, les effets du programme proposé. » (MACCARIO B; 1984; Théorie et pratique de l'évaluation dans la pédagogie des APS, Paris, Voigt).

3- L'organisation de groupe scolaire :

Un groupe n'est pas un simple rassemblement d'individus. C'est un espace social dans lequel les membres interagissent, communiquent, forment des sous groupes en fonction des affects qu'ils ressentent les uns vis-à-vis des autres. (Rey. J.P, in Le groupe, Edition EPS ; Pour l'action, 2000).

La partie Théorique

Chapitre I
L'éducation physique et sportive
EPS

I- Définitions de l'EPS :

L'éducation physique est une pratique d'intervention qui exerce une influence sur les conduites motrices des participants en fonction de normes éducatives implicites ou explicites. (P. Parlebas, 1981 ; P 14).

Discipline d'enseignement, elle propose, en favorisant le développement et l'entretien organique et foncier, l'acquisition de connaissances et la construction de savoir permettant l'organisation et la gestion de la vie physique à tous les âges ainsi que l'accès domaine de la culture que constituent les pratiques sportives.

L'EPS est une discipline d'enseignement obligatoire qui s'adresse à tous les élèves scolarisés. Elle poursuit les finalités de l'école. L'EPS a pour fonction l'éducation des conduites motrices. L'apprentissage des connaissances, des savoirs et des modes d'action fondamentaux est cherché dans le but d'atteindre des objectifs et des compétences inscrits dans les textes officiels. Une place impotente et aussi accordée à l'accès à la santé. (C. Pinneau, 1991 ; P 15).

Selon M Delaunay: L'EPS est une discipline scolaire, c'est à dire qui poursuit les spécificités de l'école (et non celles d'organisations extrascolaires, commerciales, sportives ou autres), obligatoire, c'est à dire s'adressant à tous les élèves (les doués et les autres), dont la fonction est l'éducation des conduites motrices, par l'apprentissage de connaissances, de savoirs et de modes d'action fondamentaux, en vue d'atteindre les objectifs et les compétences fixés par les disposant de sa propre didactique (qui n'est pas la somme des didactiques des APS), afin de contribuer à la réussite de tous les élèves (obligation de moyens ; M DELAUNAY 1986).

I-1 : L'éducation physique et sportive :

L'éducation physique et sportive s'adresse à l'élève en tant que personne.

L'élève, ce n'est pas un corps plus un esprit, c'est une personne pourtant, si on demande quelque, parmi les disciplines Scolaire, celle qui concerne en premier lieu le corps de l'élève,

Il ya à de fortes chances que la majorité des gens interrogés répondent : EPS ; (Patrick Fargier Paris, 1997, p 07).

II- La leçon d'éducation physique et sportive :

Définie par P. Seners comme la (phase d'opérationnalisation de l'enseignement), la leçon est vue par M. Delaunay et C. Pineau come l'acte didactique ultime qui concrétise la phase pédagogique de la démarche d'enseignement. La leçon devant les élèves doit être l'unité fondamentale de la pédagogie scolaire, le moment majeur des relations enseignants-enseignés.

La leçon, nous offre une unité de temps, de lieu et d'action.

Avec la leçon, nous entons dans la phase (interactive) de l'enseignement, phase incarnant la dernière étape de la démarche de planification. Jusqu'à présent (des programmes au projet d'EPS, en passant par les projets d'unité d'apprentissage). Les enfants et les adolescents n'étaient présents que (virtuellement): avec la leçon, ils vont concrètement entre en jeu ! (R. Leca et M. Bilard ; 2005 ; p 65).

II-1 : Leçon ou séance :

Les termes de leçon ou de séance sont régulièrement employés pour désigner, en éducation physique et sportive, ces moments au cours desquels l'enseignant est devant sa classe, et propose à ses élèves des situations d'apprentissage dirigées vers un objectif. Bien que très proches, ces deux termes ne sont pas exactement synonymes : ils sont aujourd'hui connotés différemment.

L'EPS : celle de recentrer l'enseignement sur l'acte d'apprendre, et sur les contenus à faire acquérir aux élèves. Comme le soulignent M. Delaunay et C. Pineau, (plus fortement que celui de la séance, le terme de leçon est porteur de l'idée d'enseignement). Peut-être est-il aussi question d'affirmer la spécificité et l'identité de l'éducation physique vis-à vis des

Associations sportives, car lorsqu'il est question d'entraînement sportif, on ne parle pas de leçon, mais bien de séance.

L'utilisation du terme de séance s'explique par une volonté de se démarquer nettement de l'enseignement traditionnel, et de son modèle expositif : un enseignant omniprésent faisant la

Leçon à des élèves écoutant (sagement) les paroles du professeur. Plus que le concept de leçon, celui de séance est marqué par le souci de mettre l'élève au centre, et de le considérer comme quelqu'un qui va s'approprier, de manière active, ses connaissances. Il ne subit pas l'enseignement, mais il construit, avec l'aide de l'enseignant, et animés par des motivations personnelles.

Aujourd'hui, ces oppositions nous semblent dépassées, et peut-être un peu caricaturales. C'est pourquoi nous utiliserons indépendamment les termes de leçon et de séance, pour désigner la phase constituée d'interaction de l'enseignant avec ses élèves, phase constituée d'un ensemble de tâches instrumentales didactiquement et pédagogiquement organisées en vue de poser des contraintes à l'activité adaptative des élèves. Ces contraintes leur permettront de se transformer, et d'acquérir activement, de proche en proche, un certain nombre de compétences culturelles et méthodologiques. (Raphael Leca et Michel Bilard ; 2005 ; P 66).

III- les finalités de l'EPS :

En éducation physique en sport et depuis la formulation proposée par C. Pineau, les finalités éducatives se déclinent de la façon suivante, conférant ainsi à l'EPS une place originale au sein de l'institution scolaire :

*** Le développement des capacités nécessaires aux conduites motrices :** cette finalité a toujours été présente dans l'histoire de l'éducation. Mais si la gymnastique du début du siècle affichait sa volonté de (régénérer la race) ; (perspective eugénique), il est sur le plan de l'efficacité motrice (vitesse, force, endurance, coordination, équilibre, souplesse, etc.), des facultés bio-informationnelles (identification, sélection et utilisation des informations autorisant la prise de décision dans l'action), ainsi que sur le plan des relations à autrui et de la maîtrise des réactions émotionnelles. Il s'agit donc d'un objectif de développement centré sur le présent (le développement des ressources).

*** L'acquisition, par la pratique, des compétences et connaissances relatives aux activités physiques, sportives et artistiques :** cette seconde finalité est plus récente dans l'histoire de notre discipline, puisqu'elle s'est affirmée, dans les années 1960, avec la reconnaissance du sport en tant que phénomène culturel. L'EPS reprend à majeure de l'École : celui de favoriser

l'intégration d'une culture. Cette intégration doit s'opérer (par la pratique), ce qui renforce l'idée d'une construction active, par l'élève, des compétences et connaissances.

Remarquons enfin qu'à l'expression <activités physiques et sportives> (APS), présente dans les textes officiels de 1967 et de 1985-1986, a principe selon lequel parmi les activités qui sont enseignées en EPS, certaines sont sportives, et d'autres pas, tout en soulignant l'importance des techniques corporelles et des modes d'expression impliqués dans la création artistique (danse, mime, arts du cirque...etc.).

Il s'agit donc d'un objectif de maîtrise, centré sur le passé (l'acquisition d'une culture).

*** L'accès aux connaissances relatives à l'organisation et à l'entretien de la vie physique :**

Cette troisième finalité est plus récente, puisque sa revendication officielle date du début des années 1990.

Elle affirme le principe de préparer l'élève d'aujourd'hui à sa vie physique de demain, c'est-à-dire aux grandes de problèmes que risquent de poser les pratiques corporelles futures (la sécurité, la santé, l'autonomie, la nécessité d'être un amateur critique du sport...).

Dans cette perspective, D. Delignières et C. Garsault mettent l'accent sur (la formation d'une citoyenneté sportive>, pour ceux qui dans l'avenir, à tous les niveaux et dans les fonctions nécessaires, vivront et feront vivre la pratique, sportive et de loisir).

(Raphael Leca et Michel Bilard ; 2005 ; PP 24-25).

Selon Pauline desrosiere : le comité d'étude sur les objectifs affirme que : << Les objectifs de l'éducation physique et sportive en milieu scolaire sont avant tout l'éducation >>, donc l'éducation physique comme << la réalisation de la personne impliquée dans son activité physique >>, Ministère de l'éducation. (Pauline desrosiere tousignant, université de l'aval, 1976, p 10).

IV- les objectifs de L'EPS :

Les objectifs de l'éducation physique et sportive visent essentiellement le développement des ressources individuelles, l'appropriation culturelle des APSA, ainsi que la gestion future de sa vie physique et l'entretien de sa santé.

Mais proclamer des finalités et des objectifs ne suffit pas à les faire passer magiquement dans les actes. C'est pourquoi une grande partie de l'expertise de l'enseignant s'incarne dans la possibilité de dépasser les déclarations d'intentions, souvent générales et généreuses, en rassemblant les conditions pédagogiques et didactique permettant de remonter, de proche en proche et sur une échelle temporelle relativement longue, des conduites motrices mises en œuvre jusqu'aux finalités du système éducatif. (R. Leca et M. Bilard ; Paris ; 2005 ; P 28).

La référence au passé renvoie au second objectif de l'EPS : l'acquisition, par la pratique, des compétences et connaissances relatives aux activités physiques, sportives et artistiques.

A l'instar des autres matières d'enseignement, l'éducation physique a pour mission de favoriser l'appropriation d'une culture est essentiellement sportive, mais pas exclusivement (les arts de la cirque par exemple ont, de puits peu, été reconnus comme caractérisant aussi ce qui mérite d'être enseigné). Les APSA résultent d'un processus historique d'évolution, et sont le reflet des caractéristiques de notre société contemporaine. Concernant les techniques sportives, Georges Vigarello montre d'ailleurs les techniques changent, évoluent, disparaissent, voire sont inventées, sous l'action de caractéristiques plus générales touchant la société toute entière (idées philosophiques, mentalités, mœurs, etc.).

La référence au présent renvoie au premier objectif de l'EPS : le développement des capacités nécessaires aux conduites motrices. Il s'agit de favoriser l'accroissement de toutes les ressources susceptibles d'être mobilisées pour agir avec plus d'efficacité. Ces ressources, entendues au sens de l'ensemble des éléments constituant le répertoire d'action et de réflexion d'un sujet (connaissances, aptitudes, habiletés...), concernent toutes les dimensions de la

Motricité humaine, et pas seulement la efficacité dans le domaine des APSA, il faut souvent de la force et/ou de l'endurance, de la vitesse, de la coordination, de l'équilibre, de la souplesse, mais il faut aussi identifier, sélectionner, et utiliser avec pertinences des

Informations de toute nature, ou encore maîtriser ses réactions émotionnelles face à des situations inhabituelles, etc.

La référence à l'avenir renvoie au troisième objectif de l'EPS :

(L'accès aux connaissances relatives à l'organisation et à l'entretien de la vie physique). La notion de gestion de sa vie physique future met en avant l'idée selon laquelle l'EPS d'aujourd'hui doit <servir> à l'adulte de demain. Autrement dit, l'éducation physique ne

s'arrête pas avec le temps de la scolarité obligatoire, c'est avoir acquis, grâce à l'EPS <scolaire>, les moyens de se confronter à de grandes classes de problèmes susceptibles de caractériser la vie physique future. L'enjeu est d'être capable de pratiquer une ou plusieurs activités en assurant sa sécurité et celle des autres, en progressant, et en prenant du plaisir. L'enjeu est aussi de savoir apprécier le spectacle sportif, et pourquoi pas d'avoir l'envie et les moyens de s'investir au sein d'une association sportive. (R. Leca et M. Bilard ; 2005 ; P 45).

V- les programmes de la discipline d'EPS :

- A- les programmes du lycée.
- B- les programmes du primaire.
- C- Les programmes du CEM.

V-1 : programmes des classes de seconde générale et technologique : B.O. du 29 août 2002 arrêté du ; Paris ; 1 juillet 2002 :

L'arrêté du 1^{er} juillet 2002 l'ensemble des classes de seconde, il est applicable à partir de l'année scolaire 2002-2003. Les programmes d'EPS sont publiés conjointement à ceux des autres disciplines.

Comme il est indiqué en préambule : Ce texte annule et remplace celui paru au B.O. hors-série numéro 6 du 31 juillet 2002.

VI- Compétences, savoirs et évaluation dans l'enseignant de L'EPS:

Qu'entend-on par compétences ? Que représente le savoir dans l'enseignant de l'EPS ?

Beaucoup de définitions ont été attribuées à ce concept. Nous proposons celles que Chantal Fenrick (2002) a répertoriées, en prend un exemple :

1- définition : Capacité d'agir efficacement dans un type défini de situation, (Perrenoud, 1997).

2- On peut classer les compétences en trois degrés :

a)- Compétence de premier degré : savoir exécuter une action en réponse à un signal préétabli, entraînement. Application, compétence élémentaire ou procédure.

b)- Compétence de deuxième degré : <<savoir choisir parmi les procédures qu'on connaît, celle qui convient à une situation, en à une tâche non connue>>. Application, compétence élémentaire avec interrelation (on cadrage) de la situation.

c)- Compétence de troisième degré : <<savoir, parmi les procédures qu'on connaît, choisir et combiner celles qui conviennent à une situation on à une tâche non connue et complexe>>. Application, compétence complexe.

A ce propos, ils confirment ce qu'est la pédagogie du projet, d'un projet qui débuche sur une réalisation extra- scolaire>>. Avec des avantages << elle fait apparaître que ce qu'au apprend à l'école, peut être au apprend à l'école, peut être au service d'un but correspond bien à l'idée de compétence>> et des limites <<elle peut conduire les élèves à viser l'efficacité, plutôt que la compétence sien en pro tondeur de la réalité>>. (Bernard Rey et Col. 2003 ; P 150).

Pour qu'une pédagogie du projet puisse être réalisée, les enseignants doivent être dans un certain état d'esprit. A ce sujet, il est conseillé aux enseignants de :

- se décider soi- même au lieu de subir, de pouvoir choisir.
- d'avoir un but, un enjeu, un mobile pour accepter les contraintes.
- d'avoir une bonne raison pour agir.
- de faire (pour de bon) ; d'avoir une activité réelle qui se voit.
- d'être utile à d'autres.
- de réussir quelque chose dont on ne se croyait pas capable.
- de vaincre un obstacle.
- de partager une conviction, un but.
- de sortir de sa condition, de se sentir progresser.
- de pouvoir faire des erreurs. (Gérard de Vecchi ; 2002; P 150).

VII- Tableau N°01 : Les compétences de L'EPS : l'enseignement secondaire :

Niveau	Compétence de terminale	Compétence de Base
01 AS	Coordonner et adapter les différentes actions individuelles et collectives suivant un rythme donné, une distance donnée, une intensité donnée.	<p>Base N°1 : Adapter des allures de base en adaptant des efforts suivant des positions, et des situations imposées.</p> <p>Base N°2: Mobilisation des énergies nécessaires <aérobic, anaérobique> pour fournir des efforts afin d'assurer une participation positive tout en respectant le volet esthétique.</p> <p>Base N°3 : Coordonner et gérer les efforts individuels et collectifs suivant la durée et l'intensité de la compétition.</p>
02 AS	Adapter et les réactions motrices suivant le caractère et la forme d'opposition. Dans des situations liées à la distance, l'intensité, la durée, et l'espace.	<p>Base N°1 : Accepter l'opposition individuelle et collective. Et la participation efficace pour atteindre un but ou améliorer un résultat sportif.</p> <p>Base N°2 : L'intégration dans le groupe et effectuer le rôle approprié. Et contribuer dans le rendement individuel et collectif.</p> <p>Base N°3 : Le choix et l'application d'une tactique de jeu collective ou individuelle a fin de préserver un résultat sportif ou de l'améliorer.</p>
03 AS	Régler les réactions comportementales et varier les formes et l'intensité du mouvement a fin d'améliorer la performance sportive dont le caractère esthétique.	<p>Base N°1 : La capacité de l'enseigné de faire une réaction adéquate individuelle et collective pour faire face aux situations imposées.</p> <p>Base N°2 : La capacité de l'enseigné de varier les interventions avec des efforts adéquats pour assurer un meilleur résultat.</p> <p>Base N°3 : La capacité de l'enseigné de s'engager et réguler ces énergie pour réaliser un meilleur résultat.</p>

(Matrice des compétences; juillet 1989 ; PP 4-6)

VIII : L'éducation physique et sportive scolaire en Algérie :

1-Le sport scolaire : Organisé dans le cadre du système associatif, le sport scolaire est animé à la base par les associations culturelles et sportives scolaire des établissements (ACSS). Le CEM et Lycée sont dotés d'une ACSS, affiliée à la ligue de wilaya du sport scolaire (FASS). Quant aux écoles primaires qui activent au niveau de l'animation sportive, elles sont couvertes dans la plupart des cas par Le CEM aux quelles elles sont rattachées dans notre système éducatif.

L'objectif de se système associatif scolaire est d'offrir en principe aux élèves qui désirent la possibilité de pratique du sport, si L'EPS est une matière d'enseignement en principe obligatoire (sauf avis médicale contraire) au même titre que les autres matières scolaire, le sport scolaire n'est pas donc obligatoire ; les enfants et adolescents scolarisée ont (en principe la aussi) le choix entre plusieurs activités, culturelles et sportives ; dans les Lycée par exemple les possibilités existantes actuellement sont sur tous les sports collectifs, la musique ou le dessin. (Yahiaoui, B, 2009/2010, pp186-220).

2- Un Encadrement pédagogique dont la formation est disparate :

La formation des enseignants reste très dispersée, inégale aussi bien pour un même niveau scolaire, que d'un niveau à l'autre.

2-A : A l'école primaire, les instituteurs sont censée encadrer ensemble des enceignent, y compris l'EPS, mais très peu d'entre eux appliquent les directives ; les inspecteurs de l'enseignement primaire eux – mêmes se plaignent d'un manque de formation susceptible de les aider à effectuer le contrôle pédagogique aussi , mais ils ne constituent pas la seule explication de beaucoup d'institutrices par exemple se réfugient derrière l'excuse du port du hidjab , tendant ainsi à incriminer des tradition résiliences qui , au contraire , glorifient , l'éducation par l'activité physique ; **apprenez à vous enfants la natation , le lancer et l'équisation.** (Discoure du prophète Mohamed).

2-B : L'encadrement de l'enseignement Moyenne : et assuré par des professeurs d'enseignement moyen (PEM) et des professeurs d'enseignement fondamentale (PEF). Les premiers ont été recrutés avec un niveau de licence, pour la plupart ; ils sont relativement nouveaux mais deviennent rapidement plus nombreux (56,60%).

Les PEF (43,32%) plus anciens, ont été recrutés avec un niveau de classe terminale, ils ont suivi une formation professionnelle de puis deux années dans les anciens, ou bien sont issus des corps encorps plus anciens de la jeunesse et des sports.

2-C : les enseignants de cycle d'enseignement secondaire : sont généralement recrutés avec un niveau universitaire de licence.

Il existe aussi une quantité non négligeable d'anciens maîtres et professeurs – adjoints formés dans les CREPS dans le secteur de la jeunesse et des sports jusqu'en 1979.

Les postes d'enseignements des établissements secondaires sont en 2011/2012 pratiquement convertis dans leur ensemble (à 99%) en enseignant ayant reçu une formation en EPS. Reçus au différents concours de recrutements de cadres pour les milieux scolaires (enseignement, inspecteurs, intendants, chefs d'établissement). Ils organisent des stages et séminaires de courte durée ou de formation des personnels de l'Education (INFPE). (Insaniyat N° 60-61 /2003/ L'école, enjeux institutionnels et sociaux p 195-222/ Texte intégral).

3-Les Objectifs de l'éducation en Algérie :

Il peut paraître étonnant au lecteur de nous voir aborder les objectifs éducatifs d'abord, mais les programmes d'enseignements et leur diminution devraient être révisés en priorité pour mettre l'accent sur les objectifs de santé et les valeurs humanistes de l'EPS et du sport. Nous sommes convaincus que cette lacune dans l'éducation et la formation est l'une des causes de la régression, non seulement du sport scolaire, mais du sport en générale.

Le plus important à notre avis est de fixer d'abord des buts éducatifs clairs : Développer la motricité et la condition physique des jeunes, les habituer à une Hygiène de vie saine, participer à la formation du citoyen de demain par l'apprentissage des règles et de la morale du sport.

Dans des programmes de l'enseignement et l'éducation modernes préparant à la citoyenneté, l'EPS a toute sa place, en raison de ses caractéristiques dynamiques et d'interaction aidant dans l'apprentissage des relations humaines et du travail de groupe, c'est pourquoi après l'énoncé des objectifs, il faudrait effectuer un choix judicieux de l'organisation de l'enseignement, Organisé toutes activités physiques et sportives en équipes pour développer les interaction , le travail de groupe , l'apprentissage de rôle sociaux.

Les qualités humaines (compétition dans le respect de l'adversaire, entraide, solidarité ...). L'Algérie à déjà une expérience en ce domaine, qu'il fondrait enrichir : il ya par exemple l'expérience inoubliable de la << commune éducative>> que certaines enseignants continuent à appliquer, et d'autres à Apprendre ; c'est une expérience spécifique à l'école Algérienne, inspirée de la pédagogie institutionnelle appliquée a l'EPS et des réglés morales du sport dans les années 1970 ; elle pouvait être reprise sans certains de ses aspects, et enrichie. (Delignières. D, 2003, in, PP 65-66).

IX : L'éducation et L'EPS dans les textes officiels :

IX-1 : Loi N° 08-04 du 15 Moharram 1429 correspondant au 23 janvier 2008 :

Portant lois d'orientation sur l'éducation nationales¹

IX-2 : Etablissement publics d'éducation et l'enseignement structures et action de soutien et organes consultatifs :

1- Des principes fondamentaux de l'éducation nationale :

Art 7 : Les l'élèves sont placés au centre des préoccupations de la politique éducative.

Art 8 : l'éducation nationale, en tant qu'investissement productif et stratégique, bénéfiques à ce titre, de la première priorité de l'Etat qui mobilise les compétences et les moyens nécessaires

A la prise en charge de la demande sociale d'éducation nationale et à la réponse aux besoins du développement national.

2- L'évaluation en Algérie :

Art 69 : L'évaluation est un acte pédagogique qui s'intègre dans le travail scolaire quotidien de l'établissement d'éducation et d'enseignant.

L'évaluation permet d'apprécier et de mesurer périodiquement le rendement de l'élève et de l'institution scolaire dans toutes ses composantes.

Les modalités d'application des dispositions des présents articles sont fixées par le ministre de l'éducation et sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'éducation nationale.

3- Des finalités de l'éducation en Algérie :

Art 1 : La présente loi d'orientation a pour objet de fixer la disposition fondamentale régissant le système éducatif national.

Art 2 : l'école algérienne a pour vocation de former un citoyen doté de repères nationaux incontestables, profondément attaché aux valeurs du peuple algérien, capable de comprendre le monde qui l'entoure, de s'y adapter et d'agir sur lui et en mesure de s'ouvrir sur la civilisation universelle.

A ce titre, l'éducation a pour finalités :

* d'enraciner chez nos enfants le sentiment d'appartenance au peuple algérien ; de les élever dans l'amour de l'Algérie et la fierté de lui appartenir ainsi que dans l'attachement à l'unité nationale, à l'intégrité territoriale et aux symboles représentatifs de la nation.

* de promouvoir les valeurs républicaines et l'Etat de droit.

* d'affermir la conscience, à la fois individuelle et collective, de l'identité nationale, ciment de la cohésion sociale, par la promotion des valeurs en rapport avec l'islamité et l'amazighité.

4- Etablissements publics d'éducation et l'enseignement :

*Les enseignements sont dispensés dans les établissements publics d'éducation et d'enseignement énumérés ci-après.

*L'école préparatoire.

*L'école primaire.

*Le CEM.

*Le lycée.

*La création et la suppression d'écoles préparatoire et d'écoles primaires sont prononcées par le ministre chargé de l'éducation nationale.

La création et la suppression de collèges interviennent par décret.

*Les dispositions relatives à l'organisation et au fonctionnement des établissements publics d'éducation et d'enseignement sont déterminent par voie réglementaire.

*Les écoles primaires sont gérées par une équipe administrative proportionnelle à l'effectif des élèves.

*Les modalités d'application du présent article sont fixées par voie réglementaire.

*Des classes et des établissements publics d'enseignement secondaire spéciaux sont créés afin de prendre en charge les besoins spécifiques d'élèves présentant des talents particuliers et obtenant des résultats exceptionnellement probants.

*Les modalités d'application du présent article sont ixées pas voie réglementaire.

Chapitre II

L'évaluation en éducation physique et sportive

I- Définition de L'évaluation :

L'évaluation est le processus consistant à obtenir des informations qui seront utilisées pour prendre des décisions sur les élèves en matière d'enseignement, pour compenser l'élève d'informations en retour sur ses progrès, ses points forts et ses faiblesses, et juger de l'efficacité de l'enseignement, de l'adéquation des programmes d'études, et pour informer les politiques générales. (TH , Kellaghan V, Greaney 2002 p 21).

CH Tagliante dit a ce propos que : l'évaluation ne doit pas être envisagée comme une sanction mais plutôt comme un outil dont on se servira pour construire l'apprentissage, dans la durée, en sachant vraiment où l'on va. (CHRESTINE, TAGLIANTE 1991 ; p 12).

II- Les différents types d'évaluations existantes et leurs intérêts :

II-1 : L'évaluation diagnostique :

Elle doit permettre de découvrir les forces et faiblesses ainsi que le degré de préparation des élèves avant ceux-ci n'entreprennent une séquence importante d'apprentissage, un cours ou un programme d'études. (Scallon 1988 ; Loïc Clavier, p 19-20).

C'est la recherche d'éléments de base pour déterminer de nouvelles étapes ou début de l'année, des trimestres, cycles ou séances. (J.COLLO-LARIBE ; p 60).

II-2 : L'évaluation formative :

L'évaluation formatrice est, en second lieu, une évaluation qui s'efforce de faire un diagnostic précis des difficultés de l'élève, afin de lui permettre de s'y retrouver en deuxième sens, en comprenant ses erreurs et en devenant, par là, capable de les dépasser. (CH, Hadji 1995 ; p 120).

L'évaluation formative est utilisable :

Par l'enseignant : elle lui permet de voir si les objectifs sont atteints. Dans le cas contraire, il remet en cause la cohérence de ses objectifs avec les contenus d'enseignement.

Pour les élèves : qui pourra s'approprier des critères lui permettant de s'auto-évaluer.

Elle désigne les évaluations interactives fréquentes des progrès et des acquis des élèves dans le but d'identifier les besoins d'apprentissage et d'ajuster l'enseignement en conséquence. (...) elle œuvre en faveur des objectifs de la formation tout au long de la vie, notamment en améliorant les résultats des élèves et l'équité des résultats scolaires et en aidant mieux les élèves à apprendre. (L'évaluation formative pour un meilleur apprentissage dans les classes secondaires, p 21 par OECD; organisation de coopération et de développement économique). (J.COLLO-LARIBE ; p 60).

II-3 : L'évaluation formatrice :

(Nunziati, 1990) est de l'autoévaluation formative, qui implique les apprenants dans le processus d'évaluation formative, en les amenant à s'approprier les critères d'évaluation, et en les responsabilisant face aux processus de gestion des erreurs. Les travaux de l'université d'Aix Marseille ont montré que les performances des apprenants augmentent de façon significative lorsque ces derniers se sont appropriés les critères d'évaluation. L'évaluation formatrice s'inscrit dans une approche constructiviste de l'apprentissage. Elle s'apparente à

Un processus d'accompagnement qui rend lisible les variables en jeu dans l'apprentissage.

Ce mode d'évaluation repose sur différents outils pédagogiques :

- La mise en œuvre de critères d'évaluation par une démarche de contractualisation ou de négociation : l'apprenant peut mesurer le chemin parcouru et celui restant à parcourir. Ces critères permettent une décentration de l'apprenant en même temps qu'ils favorisent sa centration sur la tâche à réaliser.
- Le concept de l'erreur formative : l'erreur est positive, elle fait partie de l'acte d'apprendre, elle doit être analysée et traitée dans une approche différenciée.
- Les entretiens d'évaluation : ils visent à permettre à l'apprenant à prendre conscience des stratégies qu'il utilise, à porter une réflexion critique sur son activité. C'est aussi un temps de mise en confiance de l'apprenant.

(NUNZIATI, GEORGETTE 1990, pp 48-64).

L'évaluation formatrice s'appuie sur les travaux de Galpérine sur les phases de l'action et la construction des concepts. Plus récemment ces travaux ont été repris par Bonniol, Vermersch

Pour ne citer que. Galpérine identifie cinq phases de l'action complexe qui sont les opérations constitutives de l'autocontrôle : L'auto-contrôle (sur le plan cognitif) c'est « maîtriser soi-même les processus cognitifs en œuvre dans la réalisation d'une tâche ». Il identifie cinq phases :

- **La représentation du but de la tâche** et celle des propriétés, des objets (savoirs et savoir-faire) sur lesquels le sujet doit travailler pour atteindre ce but. Le but étant souvent indiqué dans l'énoncé de la tâche ou la consigne verbale.
- **Les opérations (actions) d'anticipation** sur la démarche à suivre, sur les étapes intermédiaires, sur les résultats des actions projetées.
- **Les opérations de planification** ou le choix d'une stratégie, l'organisation des différentes étapes, ordre de réalisation, plan de travail.
- **Les opérations d'exécution** c'est le moment de la réalisation de la tâche.
- **Le contrôle ou vérification** des opérations d'orientation et d'exécution, l'évaluation du résultat de chacune des opérations et du résultat global. (Pierre VERMERSCH 1994).

II-4 : L'évaluation sommative :

Dont la fonction est de déterminer, après une séquence d'apprentissage, le degré d'atteints des objectifs la procédure pouvant être normative (classement selon un pourcentage déterminé dans une catégorie prédéfinie) ou critère (Loïc clavier ; pp 19-20).

L'évaluation sommative revêt le caractère d'un bilan. Elle intervient donc après un ensemble de tâches d'apprentissage constituant un tout, correspondant, par exemple à un chapitre de cours, à l'ensemble du cours ou d'un trimestre (G, DE LANDSHEERE ; p 338).

III- Les principes de l'évaluation :

L'évaluation formative engage vers une pédagogie nouvelle, vers l'innovation pédagogique.

- l'évaluation est une condition de la mise en œuvre des objectifs.

- Il n'y a pas d'évaluation formative ou diagnostique sans référence à une démarche et une attitude pédagogique.
- L'évaluation et une remise en cause institutionnelle.
- L'évaluation porte sur les enfants et leur rôle du maître.
- Il faut évaluer vers l'auto-évaluation, ce qui suppose un acquis, une connaissance, une communication, des objectifs, une éducation.
- L'évaluation doit permettre d'intégrer :
 - ✓ Le niveau de relations interindividuelles.
 - ✓ Le degré de représentation : connaissance, capacité. (J.COLLO-LARIBE 1981 ; p 61).

IV : Les règles de l'évaluation :

- L'outil doit être opérationnel.
- L'outil doit être simple.
- L'outil doit être rapide.
- L'outil doit porter sur le plus petit nombre de variable possible.
- Conserve les conditions identiques.
- L'outil doit être rédigé en termes compréhensibles et utilisables par le plus grand nombre.
- Le moment de l'utilisation doit être prévu.
- L'outil doit être l'utilisation pratique de fiches, livrets, tableaux, question.
- L'outil doit s'exprimer en termes de comportement.
- L'outil est provisoire, remise en cause par les utilisateurs. (J.COLLO, LARIBE 1981 ; p 61).

V : Les critères de l'évaluation : NOIZET et CAVERNI en 1978 nous définissent «l'évaluation comme un jugement de valeur porté en fonction de critères précis ». B MACCARIO en 1982 la définit «comme un moyen de description de la réalité ». Si l'on s'intéresse à son analyse, nous pouvons distinguer 2 phases

importantes dans l'évaluation: Le recueil des données et le traitement des données. intéressons nous tout d'abord au recueil des données qui constitue la phase la plus importante de l'évaluation. Ce recueil doit respecter trois principes pour assurer à l'évaluation la plus grande justesse.

1. **la validité** : assure « que l'objet fixé et lui seul est bien l'objet mesuré».la validité des données recueillies signifie que lorsque l'on cherche à évaluer la compétence à se définir attaquant ou défenseur en football par exemple, les éléments que l'on va recueillir servent bien à évaluer la compétence définie et non autre chose.
2. **la fidélité** : ce principe assure à l'évaluation sa reproductibilité puisque celui-ci implique que les mesures répétées d'un objet, réalisées dans les mêmes conditions, avec un même instrument, doivent fournir les mêmes résultats.
3. **l'objectivité** : qui permet d'affirmer que les résultats sont tout à fait indépendants de la personnalité ou des jugements de valeur de l'opérateur.

Le recueil des données est donc une phase fondamentale pour donner à l'évaluation sa valeur objective.

Mémoire EVALUATION EN EPS ; COMMENT CONTRIBUER A L'EQUITE ENTRE LES ÉLÈVES? Par BELDA Nicolas IUFM de l'académie de Montpellier.
(Année universitaire 2003/2004 ; p 9).

VI- Tableau n° 02 : Les différentes démarches et orientations de l'évaluation:

Evaluer de façon	Formative		Formatrice	Sommative
Pour quoi ?	Améliorer les conditions d'apprentissage		Favoriser l'appréciation des critères d'évaluation	Certifier les résultats de l'apprentissage
Quand ?	Pendant l'apprentissage Evaluation diagnostique	Pendant l'apprentissage Evaluation interactive ou rétroactive	Pendant l'apprentissage Evaluation a visée autorégulatrice	Après la séquence Evaluation d'étape ou terminale
Quoi ?	Niveau initial et difficultés rencontrées par les élèves	Erreurs et stratégies positives des élèves	Erreurs et stratégies positives des élèves	Acquisitions intermédiaires ou fin de cycle de formation
COMMENT ?	Démarche instrumentée ou non	Démarche non instrumentée (renvoi de feed-back aux élèves)	Démarche plus ou moins instrumentée	Démarche instrumentée
Dispositif d'évaluation	Pilotage par le maître avec aide possible des élèves	Pilotage par le maître (situation de remédiassions)	Pilotage par les élèves auto-évaluation	Pilotage par le maître (notation)

(Revue EP.S n°297 Septembre-Octobre 2002 c. Editions EPS. Tous droits de reproduction réservée PAR S. B R A U - A N T O N Y, B. DAVID ÉVALUATION ; p 82).

VII- Les objectifs de l'évaluation :

Selon Cazoela.G in Edgar et al 1993, les objectif de l'évaluation dépendent des milieux dans les quels les outils d'évaluation sont utilises. Ils permettent :

- ✓ A l'enseignant de programmer efficacement une éducation physique plus conforme aux possibilités des élèves et d'en contrôler les effets fondamentaux.
- ✓ Au sportif de mieux se connaitre pour mieux s'orienter vers l'activité la plus adaptée a ces goûts et capacités.
- ✓ A l'entraîneur d'individualiser et de planifier la carrière, les cycles et séances.
- ✓ Aux fédérations sportive de sélectionner les candidats aux centre d'entraînement.
- ✓ De comparer un athlète à une référence.
- ✓ De suivre l'évaluation du sportif.
- ✓ Fixer des objectifs individuels et collectifs.

En milieu sportif elle revêt une importance toute particulière puisqu'elle est indispensable pour :

*L'orientation vers l'activité la plus conforme aux goûts et aux capacités de chacun.

*La détection des talents.

*La sélection des athlètes.

* Le contrôle et l'individualisation de l'entraînement. (Cazorla. G, n°7 Insep 1984).

VIII- Les outils que l'évaluateur doit choisir :

Le choix des moyens ou des «outils» d'évaluation doit être subordonné à la définition des objectifs. Il insiste sur le fait qu'on ne peut utiliser les même types d'activités, ni les mêmes épreuves selon les compétences visées et que l'on cherche à évaluer, peut se traduire par une

Performance isolable et parfaitement observable. Un exemple intéressant est proposé à cet effet par H. Caudron et qui est, «savoir garder son équilibre en marchant sur une poutre». Les outils d'évaluation peuvent être distingués selon leur degré d'ouverture. L'auteur explique que plus la liberté, laissée à l'élève, n'est grande (parce que plusieurs réponses ou solutions sont envisageables), plus «l'outil» est ouvert et convient pour évaluer des compétences complexes faisant appel à de nombreux savoirs et savoirs faire. (Thèse de doctorat de F. Kasmi, 2011 ; H. Caudron).

L'informatique et la vidéo ont fait partie des premiers usages des TICE pour l'évaluation en E.P.S. Quelles que soient les activités, les tableurs et les logiciels spécialisés ont été largement utilisés.

A- Les logiciels pour l'évaluation, la Construction de barème :

Les grandes capacités des ordinateurs libèrent l'utilisateur des contraintes liées aux calculs Complexes. La conception de systèmes d'évaluations plus sophistiqués est alors possible.

C'est ainsi que sont nés les outils d'aide à la construction de barèmes ou de systèmes d'évaluation capables de prendre simultanément en compte deux indices d'évaluation évolutifs suivant les niveaux de réalisation.

Ils proposent aussi des modules statistiques permettant de voir l'impact des systèmes Construits sur l'ensemble des notes d'une population scolaire.

L'évolution des logiciels à visée didactique a entraîné l'évolution des systèmes de notation et d'évaluation.

La construction de barèmes simples puis de doubles barèmes ainsi que leur association sous forme de nomogrammes est grandement facilitée par l'ordinateur.

L'enseignant possède aussi la capacité de tester ses référentiels sur une population scolaire et ajuster finement les divers paramètres

B- La feuille de calcule :

Comme déjà évoqué, le tableur est un outil particulièrement adapté à notre discipline. Il Contribue à la mise au point de systèmes de notation et d'évaluation ainsi que des performances Pour les collègues plus exigeants et déjà utilisateurs de l'ordinateur, la souplesse

de cet outil Bureautique leur permet de réaliser les travaux d'évaluation / notation les plus sophistiqués Comme nous l'avons déjà vu à propos du traitement d'informations saisies lors de la course Longue.

C- La vidéo et multimédia :

La vidéo permet de conserver trace des évaluations de fins de cycles.

Elle permet aussi à l'enseignant ou au groupe de camarades chargés de noter, de revoir l'élève en action autant de fois que nécessaire si un litige existe sur l'appréciation.

Grâce à elle, il est également possible d'évaluer des actions très particulières comme la qualité d'un chronométrage.

IX - Les fonctions de l'évaluation :

S'inspirant des affirmations qui désignent comme fonction possible de l'évaluation scolaire les objets suivants :

Le premier objet est de faire un inventaire des connaissances et des acquisitions des mesures l'apprentissage réalisés.

Le deuxième est le diagnostique, l'évaluation sert alors à situer l'élève dans son processus d'apprentissage et a diagnostique ses lacunes et ses difficultés par rapport aux savoir-faire qui devraient être acquis.il s'agit de découvrir et d'expliquer les faiblesses et les habitudes défectueuses.

L'évaluation de l'élève doit avoir enfin, une fonction pronostique, si elle permet de le guider et de lotionner dans ses choix scolaire et professionnels par une prédiction de ses futures performances. (Hadji, 1992 ; p57-48).

IX-1 : Tableau n°3 : fonction de l'évaluation selon sa place par rapport à la séance de formation chez L-M, BELAIR.

En (1) Avant l'action de la formation	En(2) Pendant l'action	En(3) Après l'action de formation
<p>Evaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diagnostique • Pronostique • Prédictive <p>Fonction :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Orienter • Adapter <p>Centre sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le producteur et ses caractéristiques (identification) 	<p>Evaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formative • Progressive <p>Fonction :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réguler • Faciliter (l'apprentissage) <p>Centre sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les processus • L'activité de production 	<p>Evaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sommative • Terminale <p>Fonction :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier • certifier <p>Centre sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les produits

(L-M, BELAIR 1999, P 59).

Chapitre III

L'organisation de groupe scolaire

I- Définition du groupe :

Forme de classification opérée par les individus eux-mêmes et qui ne peut se confondre avec une forme institutionnelle particulière. Le groupe à l'inverse de la catégorie socioprofessionnelle où les personnes peuvent très bien ne pas se rencontrer, repose sur la mise en présence. (D. Delignères et P. Duret, 1995 ; P 20).

« Ensemble d'individus amenés à réaliser un but commun par leurs activités interdépendantes, Structure sociale implicite ou formelle » (Sherif. M, 1962 ; P 40).

« Un groupe n'est pas un simple rassemblement d'individus. C'est une espace social dans lequel les membres interagissent, communiquent, forment des sous groupes en fonctions des affects qu'ils ressentent les uns vis-à-vis des autres. » (Rey. J. P, 2000 ; P 123).

II- Les forme de groupement :

La formation des groupes correspond aux orientations pédagogiques selon la classe, le groupe, le contexte, etc.

Il existe différentes formes de groupement pour mettre les élèves en action.

Ces groupements sont valables aussi bien au niveau scolaire que sportif et présentent chacun des avantages et inconvénients.

A- Groupes de niveau :

Identification de critères objectifs permettant de classer les élèves ou de catégoriser (grilles de niveau).

Outils didactiques à la base pour conserver une certaine objectivité.

Il faut différencier niveau (critères) et performance (résultat).

1- Négatif : motivation ou désintérêt de la part des élèves.

But de compétition à forte habileté perçue (attitude suffisante) Dynamique mal adaptée aux objectifs de travail.

2- Positif : proposer des taches correspondant au niveau des élèves.

B- Groupes de besoin :

On groupe les élèves par lacunes. Ce qui implique que les élèves peuvent avoir des performances différentes.

Ce type de groupe n'est pas basé sur la performance. Deux élèves peuvent avoir des performances différentes et avoir des lacunes identiques sur la liaison course/impulsion, tout comme ils peuvent avoir un même niveau de performance mais besoin différents (course de haie et nombre d'appuis ou foulées).

1- Négatif : gestion pédagogique difficile et problème pour certains élèves : ex de l'élève asthmatique.

2- Positif : intégration, d'élèves de tous niveaux et cohésion par rapport à la tâche (ex de la VMA).

C- Groupes affinitaires : Classification différente du comportement moteur.

Basé sur la motivation d'affiliation, climat agréable.

Pour **Fraysse**, la relation amicale se définit comme « relation de réciprocité entre 2 partenaires au sein de laquelle les échanges et les expériences se font de manière privilégiée ».

Fraysse, in (Relation entre le développement cognitif et compétences interactives », (Université de provence, 1992).

L'auteur dit aussi que les partenaires amis expriment une prédominance des comportements de coopération.

Mais apparemment, les filles tirent plus profit de la relation amicale que les garçons, d'un point de vue de l'apprentissage.

Pas de conséquences sur organisation des situations pédagogiques.

Par exemple : groupe en gymnastique avec utilisation du code en ateliers.

1- Négatif : Dégradation des conditions de travail. Attitudes inverses des valeurs du système scolaire : bruit, discussion, kamikaze. Amusement.

2- Positif : Les relations cordiales favorisent les interactions entre pairs (voir partie suivante). Permet d'engager l'élève où il est exposé physiquement, affectivement au regard de l'autre : danse (chorée devant élèves moqueurs, gym, parade si pas confiance, arbitrage en sport).

D- Groupes hétérogènes :

Idée que les différences de niveau sont le moteur des transformations des élèves.

L'intention est de développer des stratégies de compensation : entraide, attitude autonome, Équité dans les rapports d'opposition.

1- Positif : mélange des attentes des élèves (buts motivationnelles, affinités).

2- Négatif : suffit-il de créer des groupes pour développer un rapport de coopération ?

Un élève plus habile est-il apte à aider celui qui l'est moins ? (dyades)
Élèves qui font semblant de s'aider.

E- Groupes mixtes :

3 manières d'aborder le problème de la mixité :

- dé mixé: nouveaux groupes, de la citoyenneté.
- niveau et mixité : développement du marquage sexuel des APSA.
- mixité : développement de la motricité et éducation (groupes hétérogènes).

F- Groupes en fonction des APSA :

Taille, poids (combat, gym, danse et portés).

1- Négatif : nombre optimal des élèves dans le groupe Reproduire le modèle institutionnel.

2- Positif : jouer sur les variables (ajuster le modèle au groupe et à la situation : surnombre, taille des équipes).

G- Groupes viables :

Pour qu'un groupe fonctionne, coordination nécessaire de :

- Possibilité du contexte (espace, tâche,...).
- Caractéristique intrinsèque du groupe.

Former des groupes, s'est s'engager sur une réflexion sur la nature des différentes activités déployées par les élèves.

Enseignant est constamment amené à remanier les groupes : effectifs, variables didactiques, affinités chez les filles,...).

H- Groupes d'urgence :

Utilisation des élèves leaders de la classe mais tendance à la discrimination. D'un autre côté, utilisés occasionnellement, ces groupes permettent de cerner les rôles non officiels de la classe.

Les leaders deviennent interface entre le groupe et l'enseignant mais à manier avec modération (dérives).

(Psychologie des groupes - STAPS L1 par Giovannoni Céline – STAPS CORTE) staps.univ-corse.fr/attachment/247740 ; PP 28, 29-30).

III- Les différents types de groupes :

On distingue classiquement 5 types de groupes :

La foule : très faible degré d'organisation, beaucoup de participants, sujette à la contagion des émotions.

La bande : faible degré d'organisation, petit nombre de participants, animée par la recherche du semblable.

Le groupement : degré moyen d'organisation, nombre de participants variable, relations humaines superficielles.

Le groupe primaire : degré d'organisation élevé, peu de participants, orientés vers des actions importantes et novatrices.

Le groupe secondaire : degré d'organisation très élevé, nombre variable de participants, déterminé par des buts et des actions planifiés. (Anzieu, 1968).

IV- Le groupe – classe d'éducation physique :

La spécificité de l'enseignement de l'éducation physique en milieu scolaire repose sur une réalité toute simple : existence du groupe-classe, groupe unique, comparable à nul autre. Ce groupe-classe n'est ni un groupe de loisir, ni une équipe de club-sportif, ni un groupe de formation à l'enseignement, il est ce lieu complexe < ou l'enseignant doit surtout agir et agir vite>. Selon N. Postman, (une des rares organisations qui nous reste, dans laquelle l'enchaînement logique, l'expérience communautaire, l'ordre sociale, la hiérarchie, la continuité et la satisfaction différée gardent toute leur importance), le groupe-classe possède donc ses caractéristiques, ses difficultés propres, et mérite de ce fait une attention toute particulière. Au départ, avant que l'enseignement ne s'y investisse, il est essentiellement pour les élèves un lieu aux caractéristiques particulières. Un lien d'obligatoire : obligatoires de matières, d'horaires, de lieux, de groupe, par apport aux compagnes ou compagnons.

✓ **Un lieu de conformation** : conformation entre l'enseignement avec ses besoins d'adulte et d'éducateur (besoins sécurité, de valorisation sociale, de communication de Sans savoir...) et les élèves avec leurs attentes immédiates ou leurs présentations qu'ils se font du cours d'éducation physique.

✓ **Un lieu de différences** : différences morphologiques, différences dans les acquis antérieurs dans la réceptivité aux messages de l'enseignement dans les manières

d'apprendre, et sur tout différences de motivation. Comment faire évaluer les élèves de la conformation à la relation ?

- Comment, en d'autres termes, arriver à ce que les aspirations de l'adulte en matière d'éducation rencontrent leur besoin vital, ou à toutes les mains s'en rapproche ? Comment faire dans le climat de la classe cette espèce de connivence (on est tous ensemble dans le même bateau !) sans la quelle il n'est pas de véritable communication ?

- Comment, enfin, vivre positivement l'hétérogénéité des groupes-classe ?

Comment, sans y voir toujours une tare, on exploite trouve les richesses et on extrait même des outils d'enseignement ? Les moyens de l'éducation ne seraient-il pas à recherche d'abord chez les élèves eux-mêmes ?

Ce qui caractérise l'éducation physique c'est le mouvement vécu dans un environnement diversifié : l'élèves s'exerce un gymnase, sur le terrain de sport, à la piscine, en pleine nature... il travail successivement seul, avec un partenaire ou en groupe, avec ou sans engins. (Marcel Crahay et Marion Dutrévis ; 2005 ; PP 40-41).

V- Emotion et relation intergroupes en EPS :

V-1 : la place des émotions dans les modèles classiques relatifs aux relations intergroupes :

En psychologie sociale , la recherche portant sur l'études des relations intergroupes ont souvent négligé les émotions au profil d'autres aspects, tout d'abord la théorie des conflits réels (Sherif 1966) s'est centrée sur des aspects fonctionnels et structurels qui concernent la manière dont s'organise la relation, telle que la science d'un rapport de coopération ou de compétition intergroupe et ses conséquences comportementales, focalisée sur des aspects cognitifs tel que les évaluations cognitives, éprouvées par l'un des groupes à l'égard des exo groupes, ou encoure sur la nature de la catégorisation intergroupe.

V-2 : Les théories relatives aux émotions intergroupes :

Selon la philosophie existentielle, toute relation humaine est toujours en partie émotionnelle, ce qui signifie que les émotions sont importantes dans la relation intergroupes, cette conception est notamment développée dans la pensée de Merleau-Ponty, de l'être-avec, qui fait l'hypothèse que toutes les relations ont pour objet une expérience immédiate, première, inductible que l'on retrouve dans tous les contacts intergroupes (à deux, en petits ou grands groupes, Formats ou non).

V-3 : Les effets des menaces identitaires sur les relations intergroupes :

La menace du stéréotype correspond à la crainte ressentie par un individu lorsqu'il se trouve dans laquelle il risque de confirmer un stéréotype négatif associé à son groupe d'importance en retour, peut entraîner une diminution de sa performance et l'amener à involontairement confirmer le stéréotype négatif dans son groupe est la cible.

V-4 : Les effets du partage des menaces corporelles sur les relations intergroupes :

Dans la littérature, un grand nombre d'études montre que de nombreuses menaces privées (un seul individu est menacé) engendrent de l'ethnocentrisme et de la dérogation en vers les exo groupent. Ces résultats sont particulièrement problématiques en EPS puisque les pratiques induisent dans une large mesure une perception de menace physique alors qu'elles ont normalement pour finalités de construire la citoyenneté et donc d'améliorer les relation intergroupes, cependant dans les cours d'EPS ces menaces sont partagées par les élèves appartenant à différents groupes ethniques.

Religieuses et ou sociales, et se partage modifie l'influence de ces menaces sur la construction des relations intergroupes.

La menace émotionnelle si spécifique à L'EPS apparaît construire de manière particulière les relations intergroupes. Les enseignants peuvent utiliser la connaissance de ces processus sur la dimension sociale des émotions de contexte, leur impact apparaît ambivalent en fonction du

Partage ou non de cette menace, dans cette perspective, les mixités sexuelles, ethniques, sociales ou même religieuses apparaissent déterminantes dans la participation de l'EPS à la

Construction des intergroupes et donc de la citoyenneté. Le partage émotionnel si spécifique à L'EPS apparait construire de manière particulière les relations intergroupes. Les enseignements peut utiliser la connaissance de ces processus sur la dimension sociale des émotions de contexte, leur impact apparait ambivalent en fonction du partage ou non de cette menace, dans cette perspective, les mixités sexuelles, ethniques, sociales ou même religieuses apparaissent déterminantes dans la participation de l'EPS à la construction des intergroupes et donc de la citoyenneté. (Marion Rull, Amael ANDRÉ et Nicolas MARGAS ; 1966 ; pp167, 169-171).

VI- Obstacles et dilemmes :

VI-1 : La question des groupements d'élèves : Le problème et double :

*sur quels types de groupement faut –il jouer, en termes de fonction, d'effectif, de composition, de durée ?

*Comment gérer raisonnablement la répartition des élèves entre ces groupements, de sorte à optimiser les situations d'apprentissage proposées à chacun, principe de base d'une pédagogie différenciée ?

L'évaluation Formative intervient au sein de chaque groupement constitué, comme outil de régulation interactive des apprentissages. Dors ses variantes proactives et réactive des apprentissages. Dans ses variantes proactives et rétroactives des apprentissages.

Dans ses variantes proactive et rétroactive (Allal, 1988) elle joue un rôle central dans la répartition des élevés entre des groupes et des activités parallèle.

VI-2 : La Question des compétences professionnelles :

Organiser le travail et piloter des progressions sur plusieurs années, coopérer, gérer des dispositifs de différenciation et des parcours individualisés, pratiquer une évaluation cratérisée rapportée à des objectifs et réguler des processus d'apprentissage : autant de compétence qui ne sont pas aujourd'hui pleinement assurées par la formation initiale des enseignements.

Il s'agit de faire évaluer cette dernière et de mettre en place des fonctions continues en phase avec le fonctionnement attendu des cycles pluriannuels. (Philippe perrenoud ; 2000 ; P 16).

VII- L'identification de trois climats éducatifs :

La façon de réagir à la (résurgence de l'inactualité) qui se produit naturellement chez les adultes, et qui est hyperactive chez les enseignants par la conformation de leurs valeurs avec celles des jeunes, va déterminer en grande partie le cycle de relation éducative que les enseignants vont instaurer avec leur élèves.

A- le climat autoritaire :

Une première façon de réagir à l'attitude et aux comportements d'enravage des jeunes est de se durcir dans une position défensive en tentant de consolider, pour la protéger, une image de soi qui représente le lieu de ses repères et le support de son sentiment d'identité.

Les jeunes qui sont soumis à une pédagogie normative sont amenés à se révolter contre des normes trop contraignantes ou, par besoin de sécurité, à se soumettre en développant une attitude de dépendance passive, de plus l'autoritarisme entrave bien souvent le développement de leur créativité.

B- Le climat permissif :

Une deuxième façon de réagir à l'attitude et aux comportements dérangeants des jeunes est de se replier dans un questionnement qui suscite une remise en question permanente.

Le refus de se référer à un modèle extérieur au jeune a de fortes chances de compromettre la structuration de sa personnalité et le développement de sa socialisation.

Cette critique de la permissivité pédagogique ne devrait pas, pour autant, provoquer un mouvement de recul, une régression vers la pédagogie normative, ni entraîner une dérive vers une pédagogie de compromis, axillante entre la pédagogie autoritaire et permissive, qui

Amène trop souvent des enseignants à adapter des comportements de manigance avec les élèves.

C- Le climat coopération :

Un troisième type d'enseignant, refusant des normes trop rigides ou de se laisser emporter par des normes trop rigides ou de se laisser emporter par des remises en question sans issue, opte pour une troisième voie. Les enseignants se trouvent confrontés au paradoxe inhérent au processus de transmission des valeurs : assumer la responsabilité de transmettre des valeurs et en même temps accueillir les mondes de l'élève des jeunes en acceptant un mal-être. (Marcel Crahay et Marion Dutrévis ; 2005 ; PP 34-35).

VIII- Groupe et cohésion :

1- définition : Lewin (1959) est le premier à avoir insisté sur la spécificité des groupes. Ce chercheur définissait le groupe restreint comme : Une totalité dynamique qui détermine les comportements de ses membres.

Un groupe restreint possède diverses particularités par Anzien et Martin (1990). Ce type de groupe se caractérise par le nombre restreint de ses membres, ce qui permet à chacun :

- D'échanger de vive voix avec tout autre membre.
- La poursuite en commun des mêmes buts.
- La différenciation des rôles en son sein.
- Les relations affectives à l'intérieur du groupe deviennent intenses et génèrent de sous-groupes d'affinités.

Une équipe sportive peut être définie : Comme un rassemblement de deux ou plusieurs individus qui possèdent une identité collective, disposent d'objectifs et

De buts communs, partagent un même destin, présentent des modèles structurés d'interaction et des modes de communication, possèdent des perceptions communes de la structure au groupe, présentent une interdépendance sur les plans personnel et opérationnel, manifestent une attraction interpersonnelle réciproque et se considèrent (être un groupe) Carron 1986. (Yvan Paquet Roberta Antonini Philippe; 2009, PP 92-93).

2- La structure du groupe :

La structure physique désigne la composition et l'organisation formelle d'un groupe. Elle comprend de membres, le réseau formel, l'organigramme, etc.

Dès que le groupe est formé, les membres commencent à interagir et à communiquer, ces interactions psychologiques se forment) quatre indicateurs signalent l'émergence d'une structure psychologique dans un groupe : la position des membres, les statuts et les rôles au sein du groupe, les normes collectives Selon (Shaw ; 1981 ; P 94).

IX- Le leadership de l'entraîneur et la dynamique de groupe :

Dans le chapitre 7, Albert Carron, Mark Eys et Shauna Burke étudient la nature de la cohésion dans le sport collectif et son lien avec les succès des équipes.ils commencent par expliquer l'aspect multidimensionnel de la cohésion et Poursuivent avec une présentation méthodique des recherches pertinentes sur ce thème. Le lien central entre cohésion et succès collectif est traité, suivi d'une présentation des élèves... ? Leurs potentiels de modération de la relation entre cohésion et performance.

Les éléments de corrélation situationnels, personnels et de leadership sont abordés.

Carron, Eys et Burke reviennent sur les bienfaits et problèmes potentiels de la cohésion dans les équipes. Ils résument les répercussions de la cohésion tout en plaidant sur la base d'arguments solides pour une intensification des recherches. (**Sophia Jowett, David Lavalle ; Jean-Cyrille Locoq ; Novembre 2008 ; PP 61-62**).

X : Des moments de travail en groupe ou en atelier :

Travailler en groupe, en atelier peut répondre à de nombreux objectifs qui peuvent être très différents les uns des autres :

- **La finalisation** : mettre les élèves dans une situation de réalisation afin qu'ils prennent conscience de la nécessité de certains apprentissages et ainsi créer un besoin de savoir.
- **La socialisation** : organiser le travail en commun, planifier les étapes, trouver la place de chacun pour lui permettre de s'intégrer.
- au groupe. Savoir s'organiser pour être performant sans laisser personne de côté.
- **Le monitorat** : placer les élèves dans une situation d'enseignement, joué sur l'hétérogénéité du groupe pour créer différentes situations d'apprentissage.
- **La confrontation** : utiliser les interactions entre les enfants, laissé les points de vue s'exprimer et s'affronter pour la réalisation d'une tâche commune. Amener les enfants à prendre conscience qu'ils savent des choses et peuvent les utiliser. Ils apprennent ainsi à se faire confiance.). (MEIRIEU, 1992), Apprendre en groupe ? Lyon : Chronique sociale, deux tomes, 4e éd).

XI- Organisation du groupe – classe et situation pédagogique :

Ayant la responsabilité d'un groupe d'élèves, l'enseignant va devoir établir des règles de conduite, d'une stratégie l'enseignement pour qu'il y ait transmission de savoir, de savoir-faire, de savoir- être c'est dans cette << situation didactique que se noue une relation qui détermina, ce que chaque partenaire, l'enseignant et l'enseigné, a la responsabilité de gérer et dont il sera, d'une manière ou d'une autre, responsable devant l'autre>> (J. Fualkow et T Nault, 2002. P 25).

Dans l'enseignement de l'EPS, l'enseignant peut procéder à une organisation de groupe (petite ou grands) ou des organisations individuelles, Cependant, pour que ce travail

Chapitre 03 ————— L'organisation de groupe scolaire

Individuel ait des effets bénéfiques, ils convient de respecter les règles suivantes, comme le stipule dans son ouvrage sur les relations dans la classe :

- ✓ Les consignes qui définissent la tâche à accomplir doivent être aussi précises et concises que possible.
- ✓ Il faut que la tâche proposée n'apparaisse pas comme insurmontable ou démesurée. Il faut annoncer le temps qui lui sera consacré.

- ✓ Il faut vérifier qu'ente des réticences au travail, l'enseignant doit davantage s'occuper de ceux qui on des réticences à s'engager dans la tâche en question.
- ✓ Si, pendant le temps de ce travail individuel, l'enseignant doit intervenir pour le groupe, il faut qu'il le précise.
- ✓ Il faut s'attendre à ce que certains élèves terminent avant d'autres, Il faut prévoir ce qu'ils auront à faire et respecter le temps d'exécution de chacun.

Pour ce qui est de l'organisation en petits groupes, l'auteur précise qu'elle exige des conditions précises :

- 1- La tâche à accomplir doit gêner l'échange entre élève.
- 2- Pour que les élèves soient réellement engagés dans la tâche, l'enseignant peut avoir recours à un court moment de travail individuel, Cela pourrait être le cas d'une démonstration en EPS, ou bien un essai octroyé à chacun pour stimuler l'enseignement collectif.
- 3- L'enseignant doit s'occuper personnellement de la répartition des élèves.

D'abord, pour couper court aux longues négociations aux quelles pourraient donner lieu le groupement par affinité, ensuite de façon plus agités ne soient pas rassemblé dans un même groupe. La Constitution des groupes peut se faire sur la base de compétences semblables ou sur celle de compétences complémentaires.

- 4- Pour que les membres aient l'occasion de s'exprimer dans le groupe, son effectif doit être limité. L'auteur B. Rey met en garde, toutefois contre le

- 5- fait, qu'en réduisant la taille des groupes, on augment leur nombre, ce qui contribue à allonger le temps de mise en commun.
- 6- Pour que ce type d'organisation soit efficace sur le plan didactique il est nécessaire que les élèves en aient l'habitude.

L'auteur prouvé que les premières tentatives dans une classe donnée peuvent être anarchiques et couteuse en temps. Ce n'est que progressivement, réplique-t-il, que les élèves adopteront la disposition matérielle la plus adéquate, une réparation décrite des fonctions et une entrée réelle dans la tâche. (Bernard Rey ; 1999 ; PP 82-83).

XII- L'action éducative et quelques-unes de ses composantes psychologiques :

-Les rapports des sujets et du milieu :

L'entrée à l'école soulève un grand nombre de problèmes. On peut, en schématisant, les regrouper en trois catégories.

-les problèmes liés à la séparation de l'enfant et du milieu familial.

-les problèmes liés à la découverte d'un nouveau groupe social (le groupe des pairs).

-les problèmes liés à l'inadéquation des attentes du milieu scolaire au niveau psychologique de l'enfant.

Le problème de l'orientation scolaire n'est pas, comme le pensent certains administrateurs, un simple problème humain qui intéresse le sujet tout d'abord, sa famille ensuite. On peut considérer plusieurs cas, placer le sujet dans une filière ou une classe qui ne répond pas à son attente, à ses désirs, à ses intérêts ; d'où les difficultés rencontrées par les éducateurs avec tels élèves qui n'ont aucune motivation pour leur travail. (Bernard Rey ; 1999; P 23).

- Psycho-sociologie du petit groupe :

a- Une classe d'élèves n'est pas un groupe résultant de la juxtaposition des individus qui la composent : c'est un ensemble vivant qui a sa structure et sa dynamique évolutive. La relation Privilégiée de Socrate avec l'esclave de Menon ou celle du précepteur avec Emile (c'est un livre sont des exemples illustres de situation d'éducation mais qui sont relativement rares aujourd'hui (cas des leçons particulières par exemple).

Dans une classe l'enseignant n'est pas au point de convergence de 30 diades qu'il doit gérer séparément ; il se trouve en présence d'un groupe de 30 élèves qui a sa structure et ses lois de fonctionnement. Le groupe classe est constitué par cette unité sociale qui réunit le groupe de l'élèves et l'éducateur (ou le groupe éducateurs s'il ya un travail d'équipe au niveau professoral). Nous n'examinerons que deux aspects importants de cette situation : les phénomènes de structuration autour d'un leader, les phénomènes d'évaluation d'un groupe.

b- Le groupe est une unité vivante, c'est dire qu'il évolue au cours du temps, que sa structure se transforme, que ses objectifs ne restent pas identiques à eux-mêmes. Telle classe << a-structurée>> au début de l'année peut finir sous la forme d'une vaste équipe ou chacun trouve sa place et ses fonctions à remplir ; telle autre peut, au cours des mois, se désintégrer et aboutir à une multitude de petits sous-groupes qui s'enfermeront dans leur coquille et ne profiteront pas de tout ce que peut apporter la vie d'un groupe. (Bernard Rey ; PP 58-59).

La partie Pratique

Chapitre IV : Partie Méthodologique

1- Taches à réaliser :

1-1 : Population d'étude: les élèves de troisième année secondaire.

2- Les moyens utilisés pour le recueil des données :

2-1 : Les tests de terrain : tests de lancer de poids, la méthode de test diagnostique, test d'évaluation sommative à utilisé pour déterminer les différentes caractéristique de différent groupe.

3- Choix de test :

Nous avons choisi se test de lancer de poids (position sans élan) après avoir consulté nous collègues d'enseignant d'EPS de l'établissement. Le choix des tests à été fait en tenant compte de plusieurs facteurs :

- Facilités de réalisation sur le terrain.
- Simplicité de leur exécution.
- Familiarisation des élèves avec les testes.

4- Protocol de test :

Se placer dans l'air de lancer, Venir chercher avec les bras tendus le poids, ramener le poids vers soi au niveau de l'épaule lanceuse.

Pousser sur les jambes, s'orienter face à la direction du lancer et lancer plus fortes.

Les consignes : pendant le lancer, la main ne doit pas être baissée ni placée derrière la Ligne des épaules, L'élève doit d'abord placer le coup juste derrière son cou, il met le coup de la position de départ, puis en utilisant le corps, pousse le coup de feu dans l'air. Le plus loin possible sans qu'il sorte du buttoir, deux à trois essais sont accordés à chaque élève et on prendra la meilleure performance.

Un engin de 3 kg (pour les filles) et 5 kg pour (les garçons).

Les objectifs :

- Technique de lancer du poids.
- Description et justification du mouvement de lancer de poids.
- Fautes de technique sportive, causes et recommandation pour leur élimination.



5- Le matériel utilisé pour la collecte de donnée :

- Décamètre.
- Un siffler : pour donnée un signal de lancer (l'enseignant vérifie le déplacement et la sécurité des élèves après donnée le signal).
- Plots : délimité la zone autorisée, et pour la sécurité des élèves.
- Poids de 3kg et 5 kg : 3 kg pour les filles et 5 kg pour les garçons.
- Une aire de lancer (le butoir de lancer).

6- Méthode de la recherche :

6-1 : Méthode expérimentale : les méthodes expérimentale consistant à tester par des expériences répétées la validité d'une hypothèse.

L'obtention de donnée nouvelle qualitative et quantitative, confirme ou infirme l'hypothèse initiale.

6-2 : Méthode des tests pédagogiques : les tests pédagogiques sont les moyennes qui utilisent les enseignements de l'EPS pour évaluer le niveau et le degré d'apprentissage des élèves.

Les tests ont été déroulés comme suit :

Test 01 : test diagnostique de début d'unité d'apprentissage le 15/02/2017.

Test 02 : test finale de finale le 12/04/2017.

6-3 : Méthodes de traitement statistique : tous les résultats de relation de la corrélation sont rapportés en valeur faible et moyens et forte, entre le premier teste (test de début d'unité d'apprentissage et test de finale.

7- Outil statistique :

Les moyennes :

Les moyennes de chaque groupe de chaque test.

La médiane de chaque groupe pour chaque test.

La performance maximale entre deux performances de chaque test réalisé par chaque élève.

Coefficient de corrélation (de perçant) : permet de chercher une corrélation entre deux variables.

Pour faciliter notre travail ainsi que la lisibilité des résultats nous avons utilisé comme outil le SPSS.18

Chapitre V : Présentation et analyse des résultats

1- Présentation des résultats :

Tableau ci-dessous Tableau N° 04 : résultat de deux test de chaque élève.

N :	Date de naissance	sexe	Groupe de travail	Test 1	Test 2
1	21/08/1998	G	01	09,30	10,00
2	06/05/1999	G	03	06,90	07,80
3	22/03/1998	G	01	09,00	08,80
4	05/03/1998	G	03	08,50	08,90
5	04/09/1998	G	02	06,00	07,00
6	01/08/1999	F	03	03,90	04,30
7	09/12/1999	G	02	07,90	08,00
8	23/06/1997	G	01	07,00	06,90
9	01/01/1999	F	03	06,80	06,90
10	14/01/1999	G	02	08,00	07,90
11	16/02/2002	G	01	08,60	09,00
12	29/03/1995	G	03	08,80	09,30
13	23/12/1998	G	01	08,30	09,10
14	29/04/1997	G	02	08,30	08,40
15	22/08/1998	G	03	09,80	10,00

Tableau N° 04 : résultat de deux tests de chaque élève.

Tableau N° 05 :

Coefficient de corrélation entre les performances maximale des élèves et la moyenne de groupe au test initiale.

Groupe élève	Code 'élève	Perf Maxi	Moye G 01	Coeff Corré
1	1	10,00	08,44	0,317
	3	09,00		
	8	07,00		
	11	09,00		
	13	09,10		
2	5	07,00	07,55	
	7	08,00		
	10	08,00		
	14	08,40		
3	2	07,80	07,45	
	4	08,90		
	6	04,30		
	9	06,90		
	12	09,30		
	15	10,00		

Tableau N°05 : coefficient de corrélation entre performance maximale et le niveau initial du groupe.

D'après le tableau N° 05 :

Le coefficient de corrélation=0,317 donc il ya une légers corrélation positive entre deux variables. (Performance maximale et le niveau initial du groupe).

Se ci confirme notre hypothèse N° 02.

Tableau N° 06 :

Coefficient de corrélation entre la performance maximale des élèves et la médiane de groupe 01 au test 01.

Groupe élève	Code élève	Perf test 02	Mdia G T 01	Coeff Corré
1	1	10.00	08.30	0.73
	3	08.80		
	8	06.90		
	11	09.00		
	13	09.10		
2	5	07.00	07.95	
	7	08.00		
	10	07.90		
	14	08.40		
3	2	07.80	07.70	
	4	08.90		
	6	04.30		
	9	06.90		
	12	09.30		
	15	10.00		

Tableau N° 06 : corrélation entre la performance max et la médiane du groupe.

D'après le tableau N° 06 :

Le coefficient de corrélation=0,73 donc il ya une relation de corrélation forte entre deux variables. (La performance max et la médiane du groupe).

Se ci confirme notre première hypothèse.

Nous avons confirmé la validité de la première hypothèse à savoir la relation entre la performance maximale que peut réaliser chaque élève et la Médiane initial des groupes, comme nous avons confirmé la validité de la deuxième hypothèse a savoir la relation entre la performance maximale que peut réaliser chaque élève et la moyenne du groupe au test initial.

Etant donné que les deux variables se des composants des caractéristiques de groupe, se là implique que la performance maximale que peut réaliser chaque élève est fonction du niveaux de son groupe.

Se qui fait nous avons confirmé la validité de l'hypothèse général.

Conclusion Générale

Conclusion :

Pour reprendre aux objectifs de la recherche nous avons mené un travail de deux volets théorique et pratique à travers la partie théorique nous avons évoqué trois chapitres (L'EPS et l'évaluation en EPS et l'organisation des groupes scolaires), par les déroulements des séances de L'EPS, les contenus des séances d'EPS et les formes d'organisation en EPS, pour voir comment faut-il organiser les groupes au sein des groupes de L'EPS.

Pour la partie pratique elle nous a permis de vérifier et confirmer l'hypothèse à travers les tests. L'objectif de notre recherche c'est de chercher une éventuelle relation entre les performances des élèves et les caractéristiques de leurs groupes.

L'analyse des résultats nous a confirmé que l'évolution qui peut être réalisée par l'élève dépend des caractéristiques des groupes, d'où la confirmation de nos hypothèses.

En générale on peut dire que le groupe de lequel peut se trouver un élève est un facteur déterminé par rapport à ses futurs résultats. Partant de ses résultats, alors il s'avère indispensable de tenir compte des caractéristiques des groupes lors de l'organisation des classes.

Bibliographie

Bibliographique :

Christine Tagliante ; l'évaluation ; Paris clé international 1991.

Cazorla G ; de l'évaluation en activité sportive- insep 1984 n°7 Insep 1984.

Delignières. D ; Lexique thématique en STAPS, vigot ; Paris 1995.

Delinières. D ; Une approche culturelle de citoyenneté in contre pied revue EPS et société, Paris 2003 N° 12.

Giovannoni Céline ; Psychologie des groupes- STAPS Corte STPS, université- corse. Fr / Attachement/ 247740.

G. De Landsheere ; dictionnaire de l'évaluation et de recherche en éducation ; paris ; Puf ; 1979.

J. Collo. Laribe ; Besoin, objectifs évaluations en EPS ; 1981.

Nunziati Gegrgette ; l'évaluation en institut universitaire de formation des maitres 1990.

L. M Belaire ; L'évaluation dans l'école, nouvelles pratiques ; Paris ESF 1999.

Loïc Clavier ; l'évaluation en institut universitaire de formation des maitres.

Pauline desrosielle Tousignant ; Les objectifs de l'éducation physique et sportive en milieu scolaire ; université de l'aval 1976 **Piène Vermersch ;** l'entretien d'explication, edts, ESF 1994/ Lantier CPC Garges HSH.

Raphael Leca et Michel Bilard ; l'enseignement des activités physiques, et artistique, Paris 2005.

Rey- J. P ; le groupe édition EPS pour l'action 2000, Paris.

Sherif. M ; intergroupe relation and leadership, canada 1962.

Sophia Jowett, David Lavallo ; traduction de l'américain par christophe billon ; révision scientifique de Jean Cynille Locop, Bruxelles novembre 2008.

Scallon Loic Clavier ; l'éducation en institut universitaire de formation des maitres.

Thomas Kellaghan, Greaney Vicent ; l'évaluation pour améliorer la qualité de l'enseignant ; Paris Unesco.

Les sites internet :

Source : www.joradp. d2 (JO 2000//2008/004/F- Page.htm).

http : //FR. wikipedia.org/ wiki/ groupe restreint). (Didier Anzien

www. Citoyendedemain. Net /PDF/ pratiques- groupe. Pd

www. Meirieu. Com/Articles/ pourquoitdgde. PDF (Meirien, PH. (1992), Apprendre en groupe ? Lyou ; chronique sociale, deux tomes, 4^e éd).

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01024748>

Insaniyat N°60-61/2003/ l'école, enjeux institutionnels et sociaux PP 195-222/ Texte intégral).

Association pour l'Aide, la R et le perfectionnement en psychologie (SARP), n°16/17 (2009/2010).

Une approche culturelle de citoyenneté Delignières. 2003, in contre pied, revue EPS et société Paris. (N° 12, 65-66).

L'évaluation formative pour un meilleur apprentissage dans les classes secondaire par OECD (organisation de coopération et de développement économique).

Les thèses:

Thèse mémoire sur l'évaluation en EPS la contribution de l'enseignement à l'équité entre les élèves (CEM et Lycée) ; Programme d'EPS en Algérie, Document Officiel, mai 1981).

Thèse mémoire évaluation en EPS comment contribuer a l'équité entre les élèves ? Par **Belda Nicolas IUFM** de l'académie de Montpellier ; 2003-2004.

Thèse de doctorat de **F. Kasmi, 2011.H. Caudron.**

Annexe

Annexe

Corrélations

		perf_test1	perfer_test 2	perf_max	moy1_g	moy2_g	evol_g	med1_g	med2_g
perf_test1	Corrélation de Pearson	1	,968**	,973**	,311	,309	-,126	,139	,178
	Sig. (unilatérale)		,000	,000	,129	,131	,327	,310	,263
	N	15	15	15	15	15	15	15	15
perfer_test2	Corrélation de Pearson	,968**	1	,999**	,300	,302	-,086	,073	,157
	Sig. (unilatérale)	,000		,000	,139	,137	,380	,398	,289
	N	15	15	15	15	15	15	15	15
perf_max	Corrélation de Pearson	,973**	,999**	1	,317	,318	-,098	,094	,172
	Sig. (unilatérale)	,000	,000		,125	,124	,364	,369	,270
	N	15	15	15	15	15	15	15	15
moy1_g	Corrélation de Pearson	,311	,300	,317	1	,991**	-,406	,757**	,785**
	Sig. (unilatérale)	,129	,139	,125		,000	,067	,001	,000
	N	15	15	15	15	15	15	15	15
moy2_g	Corrélation de Pearson	,309	,302	,318	,991**	1	-,283	,706**	,842**
	Sig. (unilatérale)	,131	,137	,124	,000		,153	,002	,000
	N	15	15	15	15	15	15	15	15
evol_g	Corrélation de Pearson	-,126	-,086	-,098	-,406	-,283	1	-,616**	,123
	Sig. (unilatérale)	,327	,380	,364	,067	,153		,007	,331
	N	15	15	15	15	15	15	15	15
med1_g	Corrélation de Pearson	,139	,073	,094	,757**	,706**	-,616**	1	,647**
	Sig. (unilatérale)	,310	,398	,369	,001	,002	,007		,005
	N	15	15	15	15	15	15	15	15
med2_g	Corrélation de Pearson	,178	,157	,172	,785**	,842**	,123	,647**	1
	Sig. (unilatérale)	,263	,289	,270	,000	,000	,331	,005	
	N	15	15	15	15	15	15	15	15

** . La corrélation est significative au niveau 0.01 (unilatéral).

Résumé :

Pour atteindre les objectifs de notre travail nous avons commencé par une partie théorique, nous avons abordé comme premier point L'EPS : présentation de la matière, et nous avons cité les exigences de la discipline puis on seconde étape nous avons passé à l'explication de l'évaluation et ses finalités et ses modalités, et dans la troisième étape nous avons exposé les différentes organisations du groupes et son influence sur l'acquisition et l'apprentissage des élèves.

A trévère cette partie théorique nous avons déduits que L'EPS pour son bon déroulement nécessite des bonnes organisations du groupes pour un apprentissage meilleur.